

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Arrêté du 13 février 2023 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

NOR : AGRE2304422A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L. 233-4 ;

Vu le code du travail, notamment son article L. 6313-1 ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2011 modifié relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le dernier alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 5 octobre 2011 susvisé est abrogé.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 février 2023.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
de l'enseignement et de la recherche,*
B. BONAIME